



ASSOCIATIONS
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
Au titre de l'année 2027

NOM DE L'ASSOCIATION :

.....

Subvention de fonctionnement

- ☐ 1ère demande
☐ Renouvellement

Dossier à retourner au plus tard le 27/11/2026.

Tout dossier retourné après cette date ou incomplet ne sera pas traité.

Contact : service communication et événementiel
communication@ville-aiguillon.fr / 05 53 79 82 08

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- ☐ statuts de l'association
☐ PV de la dernière assemblée générale
☐ RIB

1. RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

Nom de l'association :

Siège social :
.....

Adresse de gestion ou de correspondance si différente :
.....

Numéro SIRET :

Numéro RNA :

Adresse mail :

Site internet :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Personne en charge de la présente demande (si différente) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Objet de l'association :
.....
.....
.....

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

☐ Non ☐ Oui, précisez :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☐ Oui ☐ Non

Date de votre dernière Assemblée Générale :

Merci de joindre le PV de la dernière AG.

Niveau de compétence géographique

☐ Communal ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National

2. MOYENS HUMAINS

Composition du bureau de l'association :

QUALITÉ	NOM, PRÉNOM	COORDONNÉES (téléphone et mail)
Président(e) ou Co-président(e)		
Vice-président(e) ou co-président(e)		
Trésorier(e)		
Trésorier(e) adjoint(e)		
Secrétaire		
Secrétaire adjoint(e)		

Votre association dispose-t-elle d'un Conseil d'Administration ?

☐ Non ☐ Oui, précisez le nombre de membres :

Vos effectifs :

Nombre de bénévoles	
Nombre de licenciés +18 ans	
Nombre de licenciés -18 ans	
Nombre de salarié(s)	
Nombre de volontaire(s) (ex : service civique)	
Effectif total de l'association	
Dont nombre de personnes habitant Aiguillon	

3. VOS ACTIONS

Bilan des activités de l'année 2026 (description des activités et évaluation) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Projets pour l'année 2027 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre association participe-t-elle à des actions menées par la commune ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

.....

.....

.....

.....

4. BUDGET

A savoir :

- La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.
- La mise à disposition de locaux communaux au profit d'une association est assimilée à une subvention en nature, qui doit figurer au compte rendu financier de l'association.

Subventions municipales obtenues au cours des trois dernières années :

2024 : 2025 : 2026 :

La commune d'Aiguillon met-elle à disposition de votre association des biens et des services ?
(exemple : mise à disposition de salle et/ou de matériel, aide des agents communaux, entretien d'équipement etc)

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Précisez ci-dessous les investissements (matériel, véhicule, organisation d'une grosse manifestation...) que votre association prévoit de réaliser en 2027 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMPTE DE RÉSULTAT

Année : ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

La subvention demandée de€ représente% des produits
 (montant demandé / total des produits) x100 / hors contributions volontaires en nature

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales
- exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics
- que l'association respecte les principes et les valeurs de la Charte des Engagements Réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif ainsi que les déclarations de cette charte
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)
 - ☐ inférieur ou égal à 500 000 euros
 - ☐ supérieur à 500 000 euros
- demander une subvention de : au titre de l'année

Si le montant de la subvention que vous demandez est supérieur à celui de l'année dernière, précisez ci-après pourquoi et à quoi vous servira cette subvention.

Motivation de la demande :

.....
.....
.....
.....

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association. Joindre un RIB, même si vous en avez déjà fourni un les années précédentes.

Fait à Le

NOM, Prénom, Fonction

Signature

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce dossier sont enregistrées dans un traitement automatisé par la mairie d'Aiguillon représentée par Monsieur Christian GIRARDI, Maire en exercice, en tant que responsable du traitement afin d'attribuer les subventions aux associations.

Ce traitement est nécessaire afin d'étudier les demandes de subvention des associations.

Vos données sont exclusivement destinées aux agents habilités du service Communication et Evènementiel.

Elles seront conservées pendant une durée d'un an puis archivées conformément aux obligations légales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - UE N°2016/679) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition du traitement de vos données, pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Référent Informatique et Liberté ou directement le Délégué à la Protection des Données aux adresses suivantes :

archives@ville-aiguillon.fr

dpo@cdg47.fr

ou par courrier postal à l'adresse de la mairie : Place du 14 juillet 47190 Aiguillon.

Si vous estimez après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.